

**Ferney-Voltaire, février 2026**

**A l'attention des Ecoles Maternelle et Élémentaire du Pays de Gex**

**Objet : Cours nationaux de langue allemande pour les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 (année 2026/2027)**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Les cours de langue allemande comme langue maternelle pour les élèves des écoles primaires auront lieu pendant l'année scolaire 2026/2027 pour les élèves de CP, CE1 et CE2 tous les **mardis après-midi** et pour les élèves de CM1 et CM2 tous les **vendredis après-midi**.

Je vous prie de bien vouloir s'il vous plaît distribuer les feuilles d'inscription et notre feuille d'information aux élèves concernés. Je vous prie également d'afficher et/ou poster notre feuille d'information sur votre site d'internet.

L'A.P.E.G. se félicite que grâce à l'accord conclu entre l'inspection de l'Education Nationale, les sections nationales et les associations dispensant les cours, la participation des élèves aux cours d'Allemand comme langue maternelle se réalise désormais dans un cadre formalisé et mutuellement reconnu. Merci de vous référer au „protocole COURS NATIONAUX INTEGRES dans la scolarité primaire de l'inspection académique, Ain“ datant du septembre 2008 et à la convention de 2015.

En vous remerciant par avance pour votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



**Walter Lampl, Président A.P.E.G**